

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE
9 mars 2022
À 20h

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire de la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana tenue à la salle communautaire.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur le conseiller, Éric Arseneault, siège #3
Madame la conseillère Lucie Crépeault, siège # 4
Monsieur le conseiller Guillaume Bergeron, siège #5
Monsieur le conseiller Sébastien Morand, siège #6

SONT ABSENTS :

Monsieur le maire, Martin Roch
Monsieur le conseiller, Miguel Roy, siège #1

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant Simon Roy

Est également présente, Mme Nathalie Boire, directrice et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. ADMINISTRATION

- 1.1 Ouverture de la séance et présences
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Dépôt du rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2021
- 1.4 Adoption du procès-verbal de février 2022
- 1.5 Questionnaire sur les informations relatives aux apparentés
- 1.6 Suppléant pour la machinerie municipal
- 1.7 Adhésion ADMQ Lydia Bédard

2. CORRESPONDANCES

- 2.1 Adoption du bordereau de correspondance informative

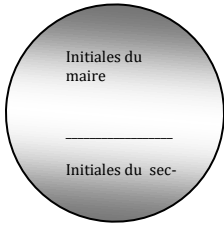
3. FINANCES

- 3.1 Adoption des comptes à payer
- 3.2 Programme d'aide à la voirie local
- 3.3 Approbation des cotisations annuelles et des dons
- 3.4 Service en ligne PGAMR

4. PROJET DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

- 4.1 Demande d'aide financière au Programme d'assistance financière aux célébrations locales- Fête nationale du Québec
- 4.2 Fonds Structurants- Projet du jardin communautaire ou projet de vélo de montage
- 4.3 Activité du vendredi pizza
- 4.4 Chasse aux cocos de Pâques/ dessins de Pâques

5. LÉGISLATIF



- 5.1 Avis de motion règlement 257 sur les animaux de compagnie
- 5.2 Avis de motion concernant le taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000\$

6. URBANISME

7. VARIA

- 7.1 Présence de tordeuse des bourgeons EDG
- 7.2 Caractérisation des bandes riveraines résidentielles
- 7.3 Aide financière conseil du Patrimoine religieux

8. PÉRIODE DE QUESTION

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. ADMINISTRATION

1.1 Ouverture de la séance et présences

2022-03-42

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller, M. Éric Arseneault
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la séance soit ouverte à 20 h

Adoptée

1.2 Adoption de l'ordre du jour

2022-03-43

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller, M. Éric Arseneault
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER ET D'APPROUVER l'ordre du jour du 9 mars 2022 tel que présenté en laissant l'item « varia » ouvert.

Adoptée

1.3 Dépôt du rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2021

Madame Manon Labrecque, du cabinet de Daniel Tétréault CPA inc. dépose le rapport financier de 2021 et donne les explications suivantes :

L'actif financier est de 3 445 906\$.
Le passif financier est 451 255\$ pour une dette nette de (541 020\$).

Les revenus totalisent 1 391 191\$, les charges totalisent 1 221 544\$ pour un surplus de 153 615\$.

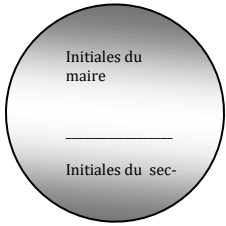
1.4 Adoption du procès-verbal de février 2022

2022-03-44

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mme Lucie Crépeault
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2022, avec les correctifs demandés.

Adoptée



1.5 Questionnaire sur les informations relatives aux apparentés

Mme Nathalie Boire, directrice et greffière-trésorière, dépose le questionnaire sur les informations relatives aux apparentés. Les normes comptables du chapitre SP 2200- *Information relative aux apparentés du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public* obligent les organismes municipaux à présenter, par voie de note aux états financiers, de l'information relative aux apparentés et aux opérations conclues avec ceux-ci.

Ces membres du conseil ont dûment remplis le questionnaire:

- M. Simon Roy, conseiller #2
- M. Éric Arseneault, conseiller #3
- Mme Lucie Crépeault, conseillère #4
- M. Guillaume Bergeron, conseiller #5
- M. Sébastien Morand, conseiller #6

2022-03-45

1.6 Suppléant pour la machinerie municipal

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller, M. Guillaume Bergeron
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'EMBAUCHER monsieur Marc Paquette comme suppléant pour la machinerie municipale selon les conditions établies.

Adoptée

2022-03-46

1.7 Adhésion ADMQ Lydia Bédard

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller, M. Sébastien Morand
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE PAYER l'adhésion à l'Association des Directeurs généraux (ADMQ) au montant de 450\$ plus les taxes applicables de Mme Lydia Bédard, directrice et greffière adjointe.

Adoptée

2. CORRESPONDANCES

2022-03-47

2.1 Adoption du bordereau de correspondance informative

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Mme Lucie Crépeault
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER le bordereau de correspondance informative tel que présenté.

Adoptée

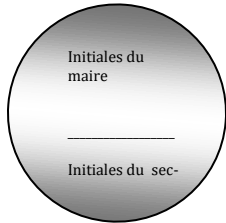
3. FINANCES

2022-03-48

3.1 Approbation des comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie des comptes à payer au moins 72 heures avant la présente séance,

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Guillaume Bergeron



ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER et DE PAYER la liste des comptes à payer suivante, pour un total de 107 288,89\$ \$ et d'en dispenser la lecture.

No.	Nom	Montant
Chèque		
C0008491	FABRIQUE DE LA PAROISSE DE ST-MATHIEU	1 000\$
C0008492	LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADMINISTRATION	1 119,49\$
C0008522	FRAIS DE DÉPLACEMENT & BEIGNES ACTIVITÉS	153,99\$
C0008523	FRAIS DE DÉPLACEMENT	43,07\$
C0008524	BETON FORTIN INC.	2 934,18\$
C0008525	BIGUÉ AVOCATS	538,67\$
C0008526	BOUTIQUE DU BUREAU GYVA	136,87\$
C0008527	CENTRE DU CAMION MABO INC.	742,15\$
C0008528	CIA INFORMATIQUE	831,58\$
C0008529	COMIK DESIGN	79,23\$
C0008530	DANIEL TÉTREAU, CPA INC.	7 818,30\$
C0008531	ENVIROBI	1 109,51\$
C0008532	FÉDÉRATION QUÉB. DES MUNICIPALITÉS	2 488,46\$
C0008533	H2LAB INC.	290,31\$
C0008534	JULIE CARIGNAN	212,71\$
C0008535	LAPOINTE SHANNY	100,00\$
C0008536	DÉPLACEMENT & CARTE BINGO	144,40\$
C0008537	M&M NORD-OUEST INC.	181,39\$
C0008538	CELLULAIRE JANVIER & FÉVRIER	150,62\$
C0008539	OPÉRATIONS FORESTIÈRES MÉNARD	35 464,75\$
C0008540	PETROLES ALCASYNA INC. (LES)	414,74\$
C0008541	PETRONOR INC.	5 835,16\$
C0008542	POSTES CANADA	47,53\$
C0008543	SANIMOS INC.	6 767,68\$
C0008544	SOCIÉTÉ D'ENTREPRISES GÉN. PAJULA	3 007, 87\$
C0008545	SYLVICULTURE LAVÉRENDRYE INC.	5 156,63\$
C0008546	TRIONEX INC	146,23\$
C0008547	ZIP LIGNES	23,51\$

COMPTES PAYÉS PAR ACCÈS D

L2200006	ENERGIR	195,53\$
L2200005	HYDRO-QUÉBEC	138,71\$
	MINISTÈRE DU REVENU	5 495,54\$
L2200004	VISA DESJARDINS	1 001, 90\$

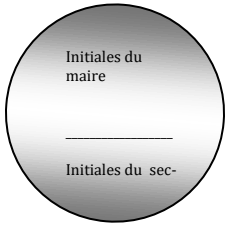
SALAIRE MOIS DE FÉVRIER 2022

	ÉLUS	3 719,79 \$
	EMPLOYÉS	19 798,39 \$
Total de comptes à payer		107 288,89\$

Je, soussignée Nathalie Boire, directrice générale et greffière-trésorière certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées dans les résolutions n° 2022-03-48.

Nathalie Boire, directrice et greffière-trésorière

Adoptée



2022-03-49

3.2 Programme d'aide à la voirie local

**IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Éric Arseneault
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

DE faire une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) pour les travaux suivants :

- Reprofilage des fossés Lac La Motte, Sablière, Allard, Chemin de l'Église;
- Revêtement mécanisé de la chaussée pour une section du chemin Desrosiers;

Pour un montant estimé à 50 000\$

Adoptée

3.3 Approbation des cotisations annuelles et des dons

Discussion concernant les cotisations annuelles et les dons pour l'année 2022.

2022-03-50

3.4 Service en ligne PGAMR

**IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Sébastien Morand
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

DE NOMMER Mme Nathalie Boire, directrice générale et greffière-trésorière comme responsable des services électroniques (RSÉ) de ClicSécur-Entreprises et représentante autorisée au Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR) au nom et pour le compte de la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana en remplacement de Mme Anne-Renée Jacob.

Adoptée

4. PROJET DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

2022-03-51

4.1 Demande d'aide financière au Programme d'assistance financière aux célébrations locales- Fête nationale du Québec

**IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Lucie Crépeault
ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

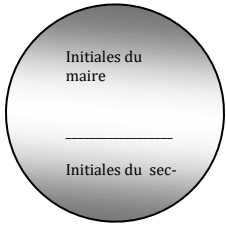
Que le conseil autorise l'agente de développement local à effectuer une demande de financement au Fonds d'aide financière au Programme d'assistance financière aux célébrations locales Fête nationale du Québec pour organiser une fête familiale dans le cadre de la Fête nationale des Québécois.

Adoptée

2022-03-52

4.2 Fonds Structurants- Projet du jardin communautaire ou projet de vélo de montagne

IL EST PROPOSÉ PAR Mme. La conseillère Lucie Crépeault



ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER le dépôt de la demande d'aide financière au Fonds structurants pour l'amélioration du jardin communautaire et de mandater madame Nathalie Boire, directrice générale et/ou madame Alyson Ménard, agente de développement local à titre de signataire de tous les documents relatifs à cette demande.

Adoptée

2022-03-53

4.3 Activité du vendredi pizza

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Éric Arseneault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER Mme Alyson Ménard, agente de développement de recommencer l'activité du Vendredi pizza et de faire les dépenses reliées à celle-ci selon le budget établi.

Adoptée

2022-03-54

4.4 Chasse aux cocos de Pâques/ dessins de Pâques

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Sébastien Morand

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER Mme Alyson Ménard, agente de développement à organiser une activité de Pâques pour les enfants de la Municipalité et faire les dépenses reliées à celle-ci selon le budget établi.

Adoptée

5. LÉGISLATIF

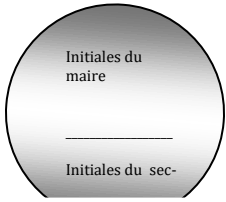
2022-03-55

5.1 Avis de motion règlement 257 sur les animaux de compagnie

M. le conseiller Sébastien Morand :

- **DONNE** l'avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 257 sur les animaux de compagnie qui sera adopté lors de la prochaine séance du conseil le 13 avril 2022;
- **DÉPOSE** le projet de règlement 257 sur les animaux de compagnie;
- Conformément à l'article 445 du Code municipal, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux jours ouvrables précédant la tenue de la séance lors de laquelle adopté;
- Conformément à l'article 445 du Code municipal, des copies du règlement seront mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance de laquelle il sera adopté.

Adoptée



5.2 Avis de motion concernant le taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000\$

Le conseil ne souhaite pas modifier le taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000\$

6. URBANISME

7. VARIA

7.1 Présence de tordeuse des bourgeons sur EDG

Informations données aux membres du conseil concernant la présence de la tordeuse de bourgeons de l'épinette sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

7.2 Caractérisation des bandes riveraines résidentielles

IL EST PROPOSÉ PAR M. la conseillère madame Lucie Crépeault ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE procédé à la caractérisation de 40 bandes riveraines résidentielles du secteur du Lac-des-Hauteurs avec l'Organisme des bassins versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ) pour un total de 2 358.73\$ durant l'été 2022.

Adoptée

7.3 Aide financière- Conseil du patrimoine religieux du Québec

Informations données aux membres du conseil.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.

IL EST PROPOSÉ PAR M. le conseiller Éric Arseneault ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la séance soit levée à 21h36.

Martin Roch,
Maire

Nathalie Boire
Directrice et greffière-trésorière

2022-03-56

2022-03-57